

**Conseil municipal**

**Séance extraordinaire du 29 août 2016**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, tenue le 29 août 2016, à 17 h 00, dans la salle du Conseil municipal de l'hôtel de Ville, à laquelle sont présents mesdames les conseillères Claire Charbonneau, Christiane Marcoux, Patricia Poissant, ainsi que messieurs les conseillers François Auger, Justin Bessette, Robert Cantin, Hugues Larivière et Marco Savard, siégeant sous la présidence de monsieur le maire Michel Fecteau, le tout formant quorum selon les dispositions de la Loi sur les cités et villes du Québec, (RLRQ c.C-19).

Monsieur Yvan Berthelot, conseiller, est absent.  
Madame Mélanie Dufresne, conseillère, est absente.  
Monsieur Jean Fontaine, conseiller, est absent.  
Monsieur Ian Langlois, conseiller, est absent.

Monsieur François Vaillancourt, directeur général, est présent.  
Madame Lise Bigonnesse, greffière adjointe, est présente.

— — — —

Monsieur le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

La séance débute à 17h05

**ORDRE DU JOUR**

No 2016-08-0460

**Adoption de l'ordre du jour**

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller François Auger  
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Robert Cantin

Que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté avec l'ajout d'une période de questions et pré-adressé à tous les membres du Conseil municipal en annexe à l'avis de convocation daté du 25 août 2016 qui leur a été signifié dans les délais requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

— — — —

**RESSOURCES HUMAINES**

29 août 2016

No 2016-08-0461

**Autorisation pour la signature d'une transaction et quittance pour l'employé n° 72732**

CONSIDÉRANT la résolution n° 2016-06-0307 relative à la suspension de l'employé n° 72732 ;

CONSIDÉRANT que suite à une enquête administrative, les parties ont convenu de conclure le dossier avec une transaction/quittance ;

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Robert Cantin  
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Claire Charbonneau

Que soit entérinée la signature, par le directeur général de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, de la transaction et quittance intervenue le 10 août 2016 avec l'employé n° 72732.

Que la trésorière soit autorisée à défrayer les sommes requises à même les disponibilités du poste comptable 02-180-00-199.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

-- -- -- --

No 2016-08-0462

**Embauche d'un chef de division – permis, inspections et plaintes au Service de l'urbanisme**

CONSIDÉRANT que le poste de chef de division – permis, inspections et plaintes au Service de l'urbanisme sera créé lors de l'adoption d'un futur organigramme ;

CONSIDÉRANT qu'un processus de sélection a été effectué et que le candidat recommandé répond aux exigences du poste ;

PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Claire Charbonneau  
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Patricia Poissant

Que soit autorisée l'embauche de monsieur Vasyl Gontar au poste de chef de division – permis, inspections et plaintes pour le Service de l'urbanisme et ce, à compter du ou vers le 19 septembre 2016.

Que les conditions de travail soient celles prévues au protocole des conditions de travail des employés cadres équité et que Monsieur Gontar soit soumis à une période de probation de six (6) mois. Il sera par la suite confirmé à ce poste si cette période de probation est concluante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

-- -- -- --

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Conformément à la Loi, le Conseil municipal tient une période de questions.

Aucune question n'est adressée au Conseil municipal.

- - - -

**COMMUNICATION DES MEMBRES DU CONSEIL**

- Monsieur le conseiller Justin Bessette déclare avoir acquis l'immeuble situé au 165, rue Cardinal, à Saint-Jean-sur-Richelieu, ainsi qu'avoir contracté un prêt de plus de 2 000 \$ auprès de la personne morale « 2945-4741 Québec inc. » pour l'acquisition dudit immeuble.

D'autre part, il fait mention et dépose une déclaration en vertu du paragraphe 6.5 de l'article 6 du règlement n° 1222 édictant un code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du conseil en lien avec des marques d'hospitalité provenant de la « Corporation du festival des montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu inc. »

- - - -

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

No 2016-08-0463

**Levée de la séance**

PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Christiane Marcoux  
APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Robert Cantin

Que la présente séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- - - -

La séance est levée à 17h10.

29 août 2016

Maire

Greffière adjointe

---